

Fiche de données

Trendpark 1390

Numéro d'article: 10165768

Données générales

Format	1390 x 137 x 10.5 mm
Essence	Chêne
Couleur	Nature
Classification	24, calme
Traitement de surface	huilé naturel
Structure de la surface	brossé
Mastic	marron foncé
Nombre de couches	2
Épaisseur de la couche d'usure	3,5 mm
Connexion	Rainure + crête
Type de pose	Pont de navire, à l'anglaise
Possibilité de pose	collé en plein
Unité d'emballage	2,86 m ² /package
Poids brut par colis	15,5 kg
Origine du bois	
Couche d'usure	Chêne, Europe
Sous-couche	Sapin, Europe

Données techniques

Emission en formaldéhyde selon EN 14342 ¹⁾	E 1
Densité de la couche d'usure	~>= 500kg/m ³ kg/m ³
Grammage	~5,245 kg/m ²
Dureté Brinell de la couche d'usure ²⁾	~38 N/mm ²
Mesure de retrait et de gonflement ³⁾	0,25 %
Chauffage par le sol (résistance thermique)	approprié à 100% (~0,071 m ² K/W)
Teneur en humidité	5-9 %
Classement au feu selon EN 14342 et EN 13501-1	Dfl-s1
Classe de résistance au glissement	
selon CEN/TS 15676 ⁴⁾	USRV 60
selon DIN-EN 51130 ⁵⁾	R10
Conductivité thermique selon EN 14342	0,148
Résistance à la rupture	NPD

¹⁾ La classe d'émission la plus basse, E1, selon la norme EN 14342, prescrit une valeur <124 µg/m³.
Les produits Bauwerk Parkett répondent à ces exigences avec une valeur très faible, inférieure à 10 µg/m³.

²⁾ avec humidité de bois de 7 %

³⁾ Couche d'usure sous stockage libre, relatif au changement d'humidité de 1 %

⁴⁾ Essai au pendule

⁵⁾ Plan incliné

Fiche de données

Trendpark 1390

Numéro d'article: 10165768

Certificats

eco-INSTITUT label	acquis
Label français COV	A+
Certification FloorScore®	acquis
Label bois	Bois d'origine contrôlé

	eco-INSTITUT Le label Eco-Institut est reconnu comme un label de qualité internationale pour les produits peu polluants, notamment par les programmes LEED, BREEAM ou DGNB. Les produits Bauwerk Parkett certifiés ont été testés par l'Eco-Institut pour les émissions nocives et les ingrédients, répondent aux exigences strictes et contribuent à réduire l'exposition aux substances nocives dans les quatre murs de l'habitation.
	Émissions (VOC) Un décret français de 2011 prévoit que certains produits de construction doivent être pourvus d'une classe d'émission. Le contrôle des émissions évalue 10 substances ainsi que la valeur TVOC.
	FloorScore® FloorScore® est la norme de certification la plus reconnue aux États-Unis en matière de qualité de l'air ambiant pour les matériaux de sols durs, les adhésifs et les sous-constructions. Cette norme a été développée par SCS en collaboration avec le Resilient Floor Covering Institute (RFCI), une association professionnelle leader regroupant des fabricants et des fournisseurs de revêtements de sol, et se qualifie pour de nombreux programmes de construction écologique tels que LEED v4.1, WELL, BREEAM, CHPS et Green Globes.
	FSC®* Le label FSC® (« Forest Stewardship Council® ») a été créé pour promouvoir une gestion écologique, socialement bénéfique et économiquement rentable des forêts du monde. Il s'agit d'un système de certification international pour la sylviculture durable. Le bois des produits Bauwerk Parkett certifiés FSC® est originaire de forêts gérées de manière responsable. Les normes FSC® en vigueur dans le monde entier en matière de gestion des forêts et de chaînes de production complètent les labels d'origine par des exigences définies en matière de contrôle et de gestion et, contrairement aux lois locales, sont contrôlées chaque année par des organismes indépendants. Tous les articles de Bauwerk Parkett déclarés « FSC® 100 % » ou « FSC® Mix 70 » sont automatiquement livrés avec un label FSC®. Tous les autres produits 2-plis, à l'exception des essences de bois nord-américaines, peuvent être commandés sous forme de commande spéciale avec le label FSC®. Un label FSC® ne peut pas être fourni ultérieurement. Bon à savoir : Si un label FSC® est requis pour un projet, autant les produits certifiés FSC® 100 % que ceux certifiés FSC® Mix 70 % peuvent être utilisés.
	EPD* La déclaration environnementale de produit (EPD) est un document certifié qui fournit des informations complètes sur l'impact environnemental d'un produit de construction. L'EPD est primordiale. En effet, cette déclaration permet d'obtenir des informations transparentes sur l'empreinte écologique du produit. Elle fournit des renseignements sur la consommation énergétique, les émissions de CO2 et d'autres chiffres clés environnementaux pendant l'ensemble du cycle de vie du produit. L'EPD permet aux acheteurs de prendre des décisions durables en préférant des produits aux impacts environnementaux moindres et contribuant à une construction respectueuse de l'environnement.

* Information générale